

Dakar — L'Observatoire national de la parité (ONP) invite l'Assemblée nationale à appliquer la parité, lors du prochain renouvellement de son bureau.

"L'Observatoire national de la parité (ONP), qui a pour missions de suivre, évaluer et formuler des propositions tendant à promouvoir la parité dans les politiques publiques [...] invite l'Assemblée nationale à appliquer la parité", lors du prochain renouvellement de son bureau, annonce un communiqué de cette structure.

L'ONP réclame la parité entre hommes et femmes, dans le prochain bureau de l'Assemblée nationale, pour les commissions permanentes aussi.

Il évoque le Protocole de Maputo - auquel adhère le Sénégal - qui stipule que "les hommes et les femmes soient représentés en parité à tous les niveaux, dans les processus électoraux".

"La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions", fait valoir l'ONP.

Le niveau de représentativité des hommes et des femmes dans le prochain bureau de l'Assemblée nationale va "influencer profondément la marche de notre démocratie et sera inscrite en lettres d'or dans l'histoire du Sénégal", souligne-t-il.

L'observatoire appelle les "forces politiques" à "consolider notre système démocratique par l'application de la parité dans toutes les instances électives et semi-électives".

En 2012, l'ONP avait déploré la non-application de la parité à l'élection des secrétaires élus du bureau et des membres des commissions de l'Assemblée nationale. Elle avait constaté qu'une femme était élue membre du secrétariat permanent de la chambre, contre six hommes.

Dans un communiqué, l'observatoire avait toutefois "positivement" apprécié la "grande avancée" des femmes à l'Assemblée nationale, où elles constituaient un peu plus de 42% des 150 députés, un record historique dû à la loi sur la parité - pour les fonctions électives et semi-électives - votée en 2010 par le Parlement sénégalais.